

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.



## Notre avril

Saison curieuse et mal définie,  
Promesse d'été, menace d'hiver !  
L'appelle qui veut la saison bénie :  
On gèle aujourd'hui, l'on brûlait hier.

L'aiglon faiblit, mais sa rude haleine  
Des monts toujours blancs nous arrive encor ;  
Le soleil envoie à la froide plaine,  
Pour la réchauffer, tous ses rayons d'or.

Le fleuve a brisé la prison pesante  
Qui depuis cinq mois comprimait ses flots :  
Mais pour les porter à la mer puissante  
Sous tous les débris il courbe son dos.

Par les chauds midis, de chaque colline  
Coulent cent ruisseaux au rire mutin ;  
Seulement, la nuit, l'onde cristalline  
Hésite, se gèle, et reste en chemin.

Les oiseaux nombreux qu'apporte la brise  
Changent du printemps la douce chanson ;  
Mais dans les vieux nids qu'éparpilla la bise  
Les frimas encor nichent sans façon.

Courage pourtant ! Les boutons de roses  
N'ont pas vainement germé, n'est-ce pas ?  
Oui, nous allons voir renaître les choses,  
Et l'hiver ailleus va porter ses pas.

DERFLA.

## CHRONIQUE ECOLIERE

Comme on l'a annoncé à plusieurs reprises, jeudi, 16 avril, a eu lieu la fête de M. le Supérieur. Le soir, veille de la fête, grande soirée dramatique et musicale donnée à cette occasion. L'assistance était nombreuse et toute composée des prêtres des environs, de quelques-uns du Lac Saint-Jean et de l'élite de la société chicoutimienne. Le succès de cette soirée fut complet.

On a joué une opérette-bouffe, *L'Archiduc Casimir*, par Chs Leroy-Villars. Cette pièce, d'un comique achevé, a été fort goûtée, si l'on en juge par les bruyants éclats de rire et les fréquents applaudissements qu'elle a provoqués. Voici le sujet : un simple boutiquier de Paris, ayant été appelé en Allemagne pour préparer le trousseau de l'archiduchesse de Bavière, fiancée à

l'archiduc Maximilien, est pris pour l'archiduc lui-même dans un petit village de Bavière. L'auteur y prodigue, à l'envi, les traits d'esprit, les rencontres imprévues, les mots piquants; tout concourt au but principal qui est de faire rire.

Les rôles ont été parfaitement rendus. L'archiduc Casimir, par M. F. Lemieux; maître Fritz, par M. P. Morel; M. le Bourgmestre, par M. M. Gravel, et maître Kroutmann, par M. P. Bouliane. Il ne faut pas non plus oublier Célestine, valet de chambre de Casimir, rendu par M. J. Dufour, ni les marmittons qui n'ont pas été les moins intéressants. Tous ont été d'un grand naturel. Aux assistants de dire qui a le mieux joué.

Les entr'actes ont été bien remplis. L'orchestre, sous la direction de M. l'abbé E. Bourget, a fait belle figure, je vous en donne ma parole. L'Union-Sainte-Cécile a rendu avec succès un joli morceau de chant, *Le carillon de Dunkerque*. La Fanfare aussi a obtenu beaucoup de succès.

Vous voyez que, ce soir-là, il y avait de quoi se distraire agréablement. Dire cependant qu'il y en a qui ont été privé d'un tel plaisir. C'est dommage. Espérons qu'ils sauront réparer cela dans quelques semaines, car il paraît qu'on se prépare déjà à leur en fournir l'occasion.

Le lendemain de la soirée, nous avions grand congé. Le matin, M. le Supérieur célébrait la messe de communauté, très solennelle à cette occasion. Fanfare et joli chant. Le ciel nous favorisa toute la journée d'une température agréable; un petit vent, assez froid, cependant nous fouettait la figure un peu plus que nous ne l'aurions désiré. Dans le cours de la journée, nous faisons plusieurs promenades extraordinaires; durant l'une, nous allons visiter les gigantesques travaux qui se font actuellement à la manufacture de pulpe. Joli congé à tous égards. Vrai-

ment la fête de M. le Supérieur devrait arriver encore plus souvent.

Malheureusement, c'est le Parlement qui en souffre. Comme cette fête de M. le Supérieur était pour les députés fête légale, la séance qui devait avoir lieu jeudi a été encore une fois ajournée. Assurément, le temps ne manquera pas aux députés pour préparer les discussions qui doivent avoir lieu.

Les baccalauréats commencent à faire leur apparition; ainsi, les Rhétoriciens y ont déjà goûté. Avis aux autres classes.

DAMASE POTVIN,  
Élève de Rhétorique.

## PRINTEMPS HATIF

Le premier vapeur de la Cie Richelieu a fait hier son apparition dans le port de Chicoutimi. Il faisait une journée du mois de juillet, et la rivière elle-même est absolument débarrassée de toutes ses glaces, dont il ne reste pas aux rives la moindre parcelle. Nous avons eu, depuis le commencement du printemps, une température des plus favorables, et l'arrivée du bateau de la Cie Richelieu dès le 28 avril ne s'est pas vue souvent de mémoire d'homme. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi tous les ans. C'est bien assez, après tout, de six mois d'hiver.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

**Commercial Union** d'Angleterre  
Limited

Capital et Réserve, \$32,000,000

FEU, VIE ET MARINE

J.-Ed. SAVARD, Gérant  
Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

## L'OISEAU-MOUCHE

Journal littéraire et historique publié tous les quinze jours (les vacances exceptées.)

Prix de l'abonnement : 50 cents par année, pour le Canada et les États-Unis. On accepte en paiement les timbres-poste de ces deux pays.

AUX AGENTS : Conditions spéciales très avantageuses.

POUR L'UNION POSTALE, le prix de l'abonnement est de 3 fr 50 cent.

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction, s'adresser à

THS DUPERRÉ,

Gérant de l'OISEAU-MOUCHE,  
Séminaire de Chicoutimi,  
Chicoutimi, P. Q.

Imprimé aux ateliers typographiques de la DÉFENSE, à Chicoutimi.

Chicoutimi, 27 Avril 1901.

## La crémation

L'OISEAU-MOUCHE n'est pas particulièrement un journal de bataille. Ce qu'il se propose avant tout, c'est d'instruire. Voilà qui explique pourquoi il touche souvent à des points sensibles, et fait de temps en temps crier un peu, quand il sonde une plaie.

En abordant le sujet de la *crémation*, il n'a donc pas l'intention de malmener qui que ce soit. Il importe pourtant, à son sens, de parler un peu de l'innovation qui vient d'être introduite dans notre catholique province de Québec, à la dernière session du Parlement.

Nous avons déjà parlé de la crémation d'une façon générale ; mais nous n'avons qu'effleuré le sujet. Revenons-y donc sans plus de préambule, puisqu'il a été décrété que le four crématoire a désormais droit de cité chez nous, et que l'on peut, dans notre bonne Province, légalement et à loisir, se faire brûler après sa mort.

Pour parler net, nous ne voyons pas grand danger que cette pratique de brûler les morts—barbare, païenne et maçonnique—prenne beaucoup racine dans notre population. Nos Canadiens-français ne sont pas trop portés vers ces histoires-là, et nous sommes sûrs qu'avec toute l'affaire on ne fera qu'un four infect, du moins en ce qui regarde l'incinération de nos compatriotes catholiques ; mais encore n'est-il pas hors de propos

d'examiner un peu ce qu'il nous veut ce four.

Le respect que l'on a pour les morts, les honneurs qu'on leur rend, ne sont pas le résultat d'un pur caprice ; au contraire, ils ont pour cause la raison, les croyances religieuses et les intérêts de la société.

Pour l'homme qui, sur les autres animaux, possède l'avantage d'avoir une âme immortelle, l'instinct de la conservation ne s'arrête pas aux limites de la vie présente. L'immortalité exerce son empire par delà le tombeau ; vouloir donc anéantir au plus tôt le corps qui a commencé et poursuivi avec l'âme ici-bas une vie solidaire, c'est vouloir briser les restes de cette vie, c'est porter atteinte indirectement à cette grande loi de la nature qui pousse impérieusement tout être vivant à la lutte pour la conservation de sa vie.

Cela est déraisonnable, et les brûleurs systématiques de cadavres ont au fond le même principe d'action que les iconoclastes, les dynamitards, les anarchistes et les socialistes, avec la différence qu'ils exercent leurs instincts de destruction sur le corps humain, ouvrage des mains du Créateur et temple du Saint-Esprit, tandis que les destructeurs ci-dessus énumérés ne s'attaquent qu'aux œuvres de l'homme.

L'incinération des cadavres peut devenir une nécessité, nous l'admettons parfaitement, en temps de peste, par exemple, ou en temps de guerre ; mais alors une raison d'intérêt majeur légitime, comme en une foule d'autres cas, une pratique cruelle et répugnante en d'autres circonstances. De là à faire de la crémation un mode de sépulture, il y a loin.

\* \*

Les raisons que l'on donne pour la crémation ne sont pas sérieuses. En effet, on invoque l'hygiène et, qui le croirait ? les progrès de la civilisation. Quant à l'hygiène, il faut avoir une imagination... féroce pour la faire intervenir en cette affaire. Toutefois nous est avis qu'il faut aller plus loin encore pour voir dans le rôtissage de la chair humaine un indice de civilisation. Tout homme de bon sens en effet ne voit-il pas que transporter un cadavre au

cimetière, l'inhumer à cinq pieds sous terre, ne constitue pas plus un danger pour la santé publique que de le porter au four ? Évidemment, cette raison n'est pas même un prétexte passable. Mais on parle de l'infection des sources. Pure imagination encore ! On ne place jamais un cimetière auprès de sources où l'on s'abreuve, et puisque l'on donne la crémation comme un signe que la civilisation est rendue à son apogée, il nous semble, à nous, qu'une ville, infligée d'un four, ne serait pas arrivée à un tel "degré de raffinement" sans avoir songé à se donner une eau potable au moyen d'un aqueduc ou de puits artésiens, deux choses fort à l'abri des atteintes des pauvres morts. Si l'on ajoute que dans la terre, l'absorbant par excellence des poisons ou autres éléments nuisibles, le corps humain se décompose et se dissout complètement, que les éléments s'en transforment totalement, on voit encore mieux pourquoi les pauvres cadavres des cimetières, qui sont généralement situés en pleine campagne ou dans un bocage, sont infiniment moins à craindre pour la santé publique que mainte invention ou nécessité de la civilisation moderne—four crématoire compris.

On n'a donc évidemment que de vains prétextes à mettre en avant pour introduire dans un siècle de christianisme un usage essentiellement païen, anti-chrétien et, précisément à cause de cela, purement maçonnique.

Des catholiques, ignorants à coup sûr, pensent que la crémation, n'étant pas condamnée explicitement par l'Évangile, finira, si on y tient, par se généraliser et par être reconnue par l'Église. Illusion ! comme il y en a tant d'autres en ce siècle où le libéralisme a énérvé la foi d'un grand nombre ! L'inhumation, en effet, est un mode de sépulture, qui s'harmonise si parfaitement avec les cérémonies du culte et l'esprit de la religion, et qui découle si évidemment du dogme de l'immortalité de l'âme et de la résurrection des corps, que l'Église ne consentira jamais à lui substituer la crémation. Dans l'Église tout se tient ; le dogme, la morale, la liturgie y sont intimement liées, et les usages universellement recon-

nus sont comme les forts qui protègent la forteresse. Chaque fois que l'ennemi veut entamer ces postes, elle le repousse. S'il faut que ces enfants meurent dans la lutte, elle trouve toujours assez de martyrs. Mais jamais encore elle n'a sacrifié un usage aussi ancien que l'inhumation, surtout pour adopter une coutume païenne comme la crémation, fût-elle rajeunie et modernisée. Les seuls changements qu'elle admet ne s'opèrent que dans le champ de la discipline et encore ne les accorde-t-elle que dans l'intérêt de ses fidèles. Elle reste immuable dans sa foi et dans tout ce qui en découle.

\* \*

Depuis le commencement du monde le peuple de Dieu et les peuples qui ont joui de la civilisation dérivée de la révélation—la vraie assurément—ont eu en horreur l'incinération des cadavres, s'en sont servi comme d'un châtiement pour effacer, par exemple, la mémoire de quelque forfait, et ont toujours conservé la coutume sacrée d'inhumer les corps. Qui ne sait avec quel respect on ensevelissait les morts chez les Hébreux, et quels honneurs on leur rendait ? Les patriarches eux-mêmes choisissaient d'avance leur tombeau et voulaient "être réunis à leur famille et dormir avec leurs pères." Jacob mourant rassemble les chefs des douze tribus et leur parle ainsi :

"Je vais être réuni à mon peuple ; ensevelissez-moi avec mes pères dans l'autre double qui est dans le champ d'Epron héthéen, qui regarde Mambré au pays de Canaan, et qu'Abraham acheta d'Epron héthéen, avec tout le champ où il est, pour y avoir son sépulchre. C'est là qu'il a été enseveli avec Sara sa femme : c'est aussi où Isaac a été enseveli avec Rebecca sa femme, et où Lia est encore ensevelie."

Les Égyptiens ont élevé des tombeaux qui ont défié les efforts des siècles, et qui font encore l'étonnement de nos temps. Leur civilisation ne valait pas la civilisation chrétienne ; mais c'était bien la civilisation purement humaine à son apogée, et l'on ne songeait pas alors à réduire en cendres les corps de ceux qu'on avait honorés et respectés. Au contraire, on était conséquent avec soi-même. On embaumait ces corps, on les déposait dans une crypte et dessus on élevait... les Pyramides que 40 siècles n'ont pu ébranler.

Que serait devenue l'urne contenant les cendres des Pharaons pendant ce laps de temps ? Hélas ! à l'inhumation, qui appelle de tels monuments, de telles œuvres, consacrée par tant de beaux exemples et par toutes les croyances et les traditions chrétiennes, faudra-t-il, pour obtenir un brevet de civilisation, préférer le four crématoire avec son rôle destructeur ? Vraiment, c'est révoltant ; c'est à souhaiter que tous les partisans d'une semblable évolution de la civilisation se fassent passer à ce four hideux, et que leurs œuvres néfastes soient, comme leurs restes, anéanties, dispersées et emportées au gré des quatre vents du Ciel.

Cette civilisation anti chrétienne, c'est le retour pur et simple à la barbarie ; elle pousse au matérialisme et, au cri de liberté et d'affranchissement, elle mène tout droit à l'abrutissement complet. Elle cherche à arracher à l'homme tout sentiment humain, tout idéal, surtout toute idée de vie future—c'est là le but avéré poursuivi par la crémation—et à paralyser toutes les nobles énergies de l'âme humaine. Après cela, que resterait-il, au lieu de l'homme chrétien, honnête, généreux, dévoué à ses semblables ? Il resterait ce que nous avons vu produire par cette civilisation : un être brutal, froidement méchant, n'ayant d'autre règle de conduite que la crainte de souffrir ici-bas, d'autre motif de tous ses actes que la jouissance sensuelle. A cet homme, en vérité, il importerait bien peu que son corps fût ou brûlé ou inhumé avec respect. Pour lui tout serait compté fini au seuil de ce monde. Mais nous, chrétiens—protestants comme catholiques—qui croyons à l'immortalité de l'âme et à la résurrection, respectons les corps qui doivent de nouveau être réunis aux âmes. N'allons pas donner la main et aider indirectement ceux qui travaillent à détruire nos croyances les plus chères et les plus consolantes.

\* \*

Mais l'Église s'est déjà prononcée sur la crémation. D'abord, dès les premiers jours de son existence, tandis que Rome païenne—arrivée à cette sorte de civilisation où la corruption a commencé la décadence—brûlait ses cadavres, l'Église inaugura son culte des

morts ; toute sa liturgie, ses prières et ses cérémonies funéraires rappellent et supposent que les corps sont rendus à la terre dont ils sont tirés, et non rôtis dans un four. C'est grâce à cette pratique de l'inhumation que les reliques des saints et des martyrs ont été conservées. Ces reliques occupent une si large place dans le culte catholique que la messe ne se célèbre jamais autrement que sur les ossements des saints. Jamais l'Église ne voudra assurément les remplacer par une pincée de cendres.

L'Église ! mais elle a déjà montré clairement son horreur de cette pratique, en déclarant qu'il n'est pas permis de s'enrôler dans les sociétés dont le but est de promouvoir la pratique de brûler les cadavres, non plus que d'ordonner que son propre corps ou celui des siens soit brûlé. Elle ajoute même que ceux qui s'enrôlent dans les sociétés "crématrices" si elles sont affiliées à la Franc-maçonnerie (et on peut dire qu'elles le sont toutes), encourent les peines portées contre les francs-maçons. Voilà qui est assez clair.

\* \*

Quant à la société civile, que pourrait-elle gagner à accorder, à ses sujets, même la liberté de se faire brûler ? Nous ne voulons pas récriminer ; mais toute loi doit tendre à améliorer le sort des individus, et une loi, qui mène du christianisme au paganisme, n'est qu'une loi rétrograde ; fut-on mahométan, il faut admettre cela.

Nous voyons deux raisons incontestables sur lesquelles la société civile devrait s'appuyer pour proscrire la crémation, et ce sont les deux moyens qu'elle a à sa disposition pour atteindre sa fin, qui est le bien de ses membres. Ce sont le châtiement des mauvais citoyens, et la glorification des bons.

Quand un crime, un empoisonnement, par exemple, aura été commis, comment la justice pourra-t-elle retrouver les traces du poison, si le cadavre a déjà été réduit en cendres dans le four ? Que de fois l'exhumation n'a-t-elle pas été le seul moyen de trouver l'indigne citoyen qui avait eu la malice d'ôter la vie à son semblable ? Eh ! bien, la crémation protégera, le coupable, le mettra à

l'abri de la justice, le sauvera de la juste vengeance de l'autorité civile, gardienne obligée de la vie de ses sujets. Les fauteurs de tous crimes raient-ils partisans de la loi de Lynch, la seule chance alors d'atteindre le coupable et de venger la société ?

La société civile a des récompenses pour ceux qui se distinguent par leurs vertus civiques et les services qu'ils rendent à la patrie. Les récompenses les plus efficaces, pour créer une légitime émulation surtout parmi la jeunesse, espoir de l'avenir, ce sont, sans contredit, les honneurs rendus aux restes mortels de ses héros. Croit-on par hasard que l'on soulèvera beaucoup d'enthousiasme en réunissant le peuple autour du four hideux pour lui montrer le cadavre de celui qu'il doit vénérer et imiter, se tordant et grimaçant, d'une façon macabre, sous les jets dévorants de la flamme ? L'homme est humain, et tout ce qui lui répugne, si on le force à la contempler, l'indigne au lieu de l'enthousiasmer.

Respectons donc les cadavres humains. La mort est déjà assez pénible, la destruction naturelle de nos corps est déjà une marque assez évidente de notre néant, sans qu'on ait recours à l'horreur du four crématoire pour arriver plutôt à l'annéantissement.

Que cette vilaine institution maçonnique tombe donc au plus tôt sous le coup du mépris non seulement des catholiques, mais de tous les citoyens bien pensants.

LIVIUS.

### La Baleine

Ne vous imaginez pas, lecteurs, qu'un de ces poissons gigantesques, qu'on appelle baleines, soit venu, dans nos parages, jeter l'étonnement au sein de notre paisible population ! Quand bien même je voudrais affirmer pareil fait, aucun d'entre vous n'ajouterait foi à mes paroles. Cependant il est bien vrai qu'il y a, à Chicoutimi, une *Baleine*. Je ne sais si tous les Chicoutimiens la connaissent ; mais ce dont je suis certain c'est qu'elle n'est pas inconnue de tout le monde. Quel est donc cet être fameux ? Est-ce une baleine fantastique ? Mais non, elle est réelle, bien réelle ; c'est une baleine de pierre, c'est-à-dire une

proéminence d'un rocher dont la forme se rapproche beaucoup de celle du monstre marin plus haut mentionné. Notre *Baleine* domine le Saguenay et une partie de la ville. Ce n'est pas tant cette ressemblance encore, avouons-le, que le site agréable et les joyeux horizons qu'elle ouvre à nos regards, qui fait l'attrait et le charme de cet endroit.

Tout à vos pieds, un ruisseau, gonflé par les eaux du printemps, coule avec fracas dans un lit rocaillieux et se précipite en bondissant vers la rivière.

Le Saguenay, débarrassé de ses derniers liens, coule librement ses eaux profondes, et nous le suivons au loin dans sa course capricieuse à travers les montagnes. De temps à autre, nous voyons apparaître là-bas une petite voile blanche qui vient vers nous, poussée par un vent favorable.

Tout au loin, nous voyons les montagnes Sainte-Marguerite, qui lancent fièrement leur têtes superbes jusque dans les nues. Tantôt leur cime est dégagée et le soleil fait briller de mille feux les neiges qui couvrent encore leurs plus hauts sommets. Tantôt, nous y voyons de légers brouillards qui s'élèvent vers le ciel comme une fumée d'encens. Alors, naturellement la pensée se reporte vers l'auteur de tant de belles choses, vers le Beau infini, et, dans sa reconnaissance, l'homme remercie son créateur de l'avoir fait capable de goûter un peu toutes ces beautés.

J. O. BERGERON,  
Élève de Philosophie junior.

### GRANDES FÊTES EN PERSPECTIVE

On prépare de grandes fêtes de ce temps-ci... Le clergé de ce diocèse a entrepris de célébrer, par des démonstrations aussi imposantes que le permettent les circonstances et les moyens à sa disposition dans un pays où tout commence, le vingt-cinquième anniversaire de l'ordination sacerdotale de Sa Grandeur Mgr Labrecque. C'est une belle idée, et Sa Grandeur, qui ne se prête qu'à regret à de telles démonstrations, aura du moins la consolation de voir que son clergé et son peuple apprécient hautement le dévouement, le zèle et le désintéressement qu'elle apporte dans l'organisa-

tion et l'administration de ce jeune et vaste diocèse. Quant à ses diocésains, ils seront heureux de donner à leur digne Pasteur cette marque d'estime et de reconnaissance.

Voici, dans les grandes lignes, le programme de ces fêtes :

Le 21 mai, Sa Grandeur visitera les communautés de religieuses de la ville ; le 22, Elle dira la messe au Séminaire et sera l'objet d'une réception de la part de la communauté des Elèves. Un dîner pour tout le clergé présent à Chicoutimi suivra, et le soir il y aura séance dramatique et musicale à laquelle le public sera admis.

Le 23, après la messe, célébrée, pontificalement à la Cathédrale par Sa Grandeur, et où un évêque prononcera le sermon de circonstance, il y aura grand banquet à l'Évêché pour le clergé, et, le soir, concert sacré à la Cathédrale.

On parle aussi de démonstrations civiles, dont le programme sera déterminé en temps opportun.

On attend beaucoup de monde à Chicoutimi, à cette occasion. On dit aussi que plusieurs artistes québécois et montréalais ont promis leur concours à M. l'abbé Bourget, et l'on fait des démarches pour obtenir une réduction pour tous nos visiteurs, sur les vaisseaux de la Cie Richelieu et sur le chemin de fer de Québec et Lac St-Jean. On le voit, nous aurons de belles fêtes.

## COTE, BOIVIN & CIE

IMPORTATEURS

ÉPICERIE

PROVISIONS

FERRONNERIES

**En gros**

N. B.—Nous faisons une spécialité de matériaux de constructions de toutes sortes

CHICOUTIMI

## MESSIEURS LES MARCHANDS SECRÉTAIRES DE MUNICIPALITÉS

— ET —

INSTITUTEURS

TROUVERONT A NOS MAGASINS

L'assortiment le plus complet de Livres d'Écoles, Livres blancs pour municipalités, Cartes géographiques et Fournitures d'Écoles et de bureau en général.

Machine à écrire "EMPIRE" vendue \$60.00

LIBRAIRIE GUAY-GODBOUT  
CHICOUTIMI